

Faut-il baisser le Smic ?

[Guillaume Duval](#) 01/01/2018 Alternatives Economiques n°375

Presque tous les pays ont un salaire minimum

Le 1er décembre dernier, le groupe d'experts sur le salaire minimum de croissance (Smic), présidé par l'économiste Gilbert Cette, a remis son rapport annuel au gouvernement. Comme il le fait systématiquement depuis une dizaine d'années maintenant, il lui recommande, tout d'abord, de ne pas donner de "coup de pouce" au Smic au-delà de ce que la formule légale d'indexation prévoit : hausse de l'inflation + la moitié de la hausse du pouvoir d'achat du salaire horaire de base des ouvriers et employés (SHBOE). En conséquence, le gouvernement a décidé d'augmenter le Smic du minimum prévu, soit 1,24 % au 1er janvier. Celui-ci vaut désormais 9,88 euros de l'heure.

Mais cette fois, le groupe d'experts est allé plus loin : il recommande aussi de supprimer la formule d'indexation automatique actuelle. Cela fait écho à l'idée, défendue depuis longtemps par les économistes libéraux, que le niveau trop élevé du Smic français serait responsable des difficultés persistantes que rencontre le pays en matière de chômage.

En 1950, la France avait été l'un des premiers pays industrialisés à se doter d'un salaire minimum : le Smig, ou salaire minimum interprofessionnel garanti comme on disait à l'époque. Sa mise en place visait à garantir qu'une personne qui occupe un emploi puisse vivre décemment du fruit de son travail. Or, tant qu'il existe une "armée de réserve" de chômeurs, les rémunérations des personnes les moins qualifiées tendent vers zéro sur le marché du travail. Il fallait donc que la puissance publique fixe un plancher. Cette innovation a fait des émules : malgré les critiques récurrentes des économistes libéraux contre cet instrument, la plupart des pays industrialisés se sont depuis dotés d'un salaire minimum, à commencer par les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

Aujourd'hui, 27 des 35 pays membres de l'OCDE, le club des pays développés, en ont un. En Europe, c'est le cas de 22 des 28 pays de l'Union. Le dernier à s'en être doté est l'Allemagne, en 2015. Alors que la France est poussée à copier les réformes Schröder qui ont fait exploser la pauvreté laborieuse outre-Rhin, sa voisine a adopté, elle, un élément essentiel du modèle social français pour en limiter les dégâts. Et loin d'être la catastrophe souvent annoncée pour l'économie, l'introduction de ce Smic a contribué à soutenir la demande intérieure allemande. C'est même l'une des raisons principales qui explique la bonne tenue de la croissance outre-Rhin. Au final, les seuls pays développés qui ne disposent pas d'un salaire minimum sont, pour l'essentiel, les pays les plus sociaux, comme les pays scandinaves, où les taux de couverture par les conventions collectives ont permis d'éviter jusqu'ici la prolifération des emplois à bas salaires.

Le SMIC français a moins augmenté que les autres

Si tous les pays développés ou presque ont désormais un salaire minimum, le niveau du Smic français figure bien parmi les plus élevés au monde. Exprimé en salaire brut mensuel à temps plein, il était, au second semestre 2017, le sixième le plus généreux d'Europe, après celui du Luxembourg, de l'Irlande, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne, selon les chiffres d'Eurostat. Pour autant, le Smic hexagonal est aussi celui qui a le moins augmenté en Europe au cours des dernières décennies, en dehors du cas de la Grèce où le salaire minimum a fortement baissé depuis 2010.

Ainsi, le Smic polonais, qui représentait 15 % du Smic français en 1999, en pèse désormais 32 % ; le Smic roumain, qui n'en valait que 2,6 % en 1999, atteint maintenant 21,5 % du Smic français ; et le salaire minimum espagnol est passé de 47 % à 56 % du Smic hexagonal dans le même temps... Bref, contrairement à ce que laisse entendre le rapport du groupe d'experts, il n'y a guère de raison de considérer qu'une hausse exagérée du Smic ait concouru aux problèmes de compétitivité

rencontrés par l'économie française.

Le problème, c'est surtout la trappe à bas salaires

La France présente en revanche une spécificité marquée par rapport à tous les autres pays qui ont un Smic, du fait des politiques de baisse des cotisations sociales sur les salaires proches du Smic, menées par tous les gouvernements successifs depuis le début des années 1990. En France, le coût du travail payé au Smic représente 47 % du coût du travail médian (50 % des salariés gagnent plus et 50 % moins), ce qui situe notre pays dans la moyenne de l'OCDE. En revanche, le salaire net d'un smicard représente 74 % du salaire net médian, et c'est le pourcentage le plus élevé de tous les pays de l'OCDE.

Cela résulte du fait que la France est le pays de l'OCDE où l'écart du taux des cotisations patronales entre le salaire médian (37 %) et le Smic (7 %) est le plus élevé. Cela signifie aussi, qu'en termes de salaires nets, la France est le pays développé où les salaires sont le plus concentrés à proximité du Smic. La politique suivie en la matière a créé en effet ce que l'on appelle une "trappe à bas salaires" : elle a fortement incité les entreprises à créer en priorité des emplois payés au Smic, tout en les dissuadant d'augmenter ensuite les salaires des smicards. Car dès que l'on s'éloigne du Smic, les taux de cotisations sociales patronales augmentent très vite et, par voie de conséquence, le coût du travail.

Cette politique était censée limiter le chômage des personnes peu qualifiées, mais sur ce terrain, elle a échoué : ce sont pour l'essentiel des jeunes, plus qualifiés que leurs parents, qui ont occupé ces postes de smicards, suscitant chez eux un fort sentiment de déclassement. Cette politique a de plus concouru significativement aux difficultés du pays en matière industrielle : les emplois au Smic sont en effet concentrés dans le secteur des services, peu soumis à la concurrence internationale. Tandis qu'il a fallu accroître les cotisations sociales portant sur le travail qualifié pour continuer à financer la protection sociale. Résultat : le secteur manufacturier, très exposé à la concurrence internationale, consacre aujourd'hui une part de sa valeur ajoutée 1,5 fois plus importante que les services marchands aux cotisations sociales patronales. Autrement dit : l'industrie subventionne les services.

Corriger cette anomalie était l'une des principales préconisations du rapport de Louis Gallois sur la compétitivité française remis à François Hollande en 2012. Mais par la suite, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Cice) et le pacte de responsabilité, comme les nouvelles mesures adoptées en 2017 par le gouvernement d'Edouard Philippe, ont continué à accentuer ce déséquilibre : ils ont privilégié de nouvelles exonérations de cotisations sociales à proximité du Smic. Les problèmes que pose le salaire minimum à l'économie française sont liés davantage à cette spécificité en matière de cotisations sociales qu'à son niveau en tant que tel ou à son évolution très modérée ces dernières années.

Conscient que la désindexation du Smic qu'ils préconisent accroîtrait la pauvreté laborieuse, le groupe d'experts recommande en parallèle une hausse des prestations sociales et notamment de la prime d'activité. *"Cette volonté de faire prendre en charge de façon croissante les revenus des smicards par la puissance publique plutôt que par les entreprises est très problématique, estime Eric Heyer, directeur du département analyse et prévision de l'OFCE. D'une part, elle stigmatise ces personnes comme étant à la charge du reste de la société et, d'autre part, elle limiterait en réalité de nombreux droits sociaux associés au salaire, notamment au niveau des retraites."*

Alternatives Economiques n°375 - 01/2018